

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 15/12/2021
ID Télétransmission : 033-213300635-20211214-121570-DE-1-1

Date de mise en ligne :

certifié exact,

**Séance du mardi 14
décembre 2021
D-2021/413**

Aujourd'hui 14 décembre 2021, à 14h10,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17h53 à 18h10

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Véronique SEYRAL, Monsieur Bernard-Louis BLANC,

M.BOUISSON présent à partir de 15h15, M.FETOUH présent à partir de 15h25, M.MARI présent à partir de 16h06. Mme DELATTRE présente jusqu'à 16h03, M.ROBERT présent jusqu'à 18h30, Mme CERVANTES-DESCUBES, M. BOUDINET et M. POUTOU présents jusqu'à 20h51. M.GHESQUIERE absent de 15h45 à 18h26.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Pascale ROUX, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS,

***Traité de non-prolifération des combustibles fossiles.
Adhésion de la ville de Bordeaux à la liste des collectivités
partenaires.***

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le changement climatique constitue une menace mondiale majeure. Des mesures audacieuses et immédiates sont nécessaires pour y faire face.

Les combustibles fossiles sont la principale cause de l'urgence climatique : charbon, pétrole et gaz sont responsables de près de 80 % de toutes les émissions de dioxyde de carbone depuis le début de la révolution industrielle.

L'industrie fossile ne tient pas compte des nombreux rapports scientifiques lorsqu'elle prévoit le développement de nouveaux projets ; ces derniers entraîneront d'ici 2030 des émissions de GES supérieures de 120 % à ce qui a été fixé comme compatible à une hausse de moins de 1,5 °C de la température mondiale.

Pourtant, les capacités de production aujourd'hui en activité produiront à elles seules plus d'émissions qu'il n'en faut pour rester en deçà de ce seuil.

Nous devons aujourd'hui impérativement coopérer à l'échelle internationale pour progressivement abandonner toute production de combustibles fossiles et trouver des alternatives plus efficaces pour lutter contre le changement climatique.

Tout comme il y a cinquante ans, un traité international a permis de désamorcer la menace des armes nucléaires, le monde a aujourd'hui besoin d'un traité de non-prolifération des combustibles fossiles.

La coopération internationale est une seule manière efficace de prévenir la prolifération des combustibles fossiles et de supprimer progressivement les stocks et les infrastructures.

Au regard de ces éléments, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- Approuver l'adhésion de la Ville de Bordeaux à la liste des partenaires internationaux qui exigent un traité de non-prolifération des combustibles fossiles.
- Accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE RENOUVEAU BORDEAUX

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX EN LUTTES

ABSTENTION DU GROUPE BORDEAUX ENSEMBLE (à l'exception de Mme DELATTRE et de M PEREIRA)

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 14 décembre 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET